

RDC : les résultats des législatives "manquent de crédibilité" selon le Centre Carter

@rib News, 25/02/2012 â€“ Source AFP Les résultats des élections législatives de fin 2011 en République démocratique Congo (RDC) «manquent de crédibilité», comme pour l'élection présidentielle remportée par le chef de l'Etat sortant Joseph Kabila, ont estimé vendredi les observateurs internationaux du Centre Carter. Le Centre Carter estime que les résultats annoncés (début février par la Commission électorale) des législatives manquent de crédibilité, comme l'élection présidentielle du 28 novembre 2011, a écrit l'ONG dans un communiqué.

La compilation des résultats des législatives a été affectée par les mêmes problèmes de gestion et de désorganisation comme pour la présidentielle, selon le Centre Carter pour qui les 3.500 résultats de bureaux de vote perdus à travers le pays ont affecté les deux scrutins qui se sont déroulés le même jour. L'ONG a également des anomalies en comparant le nombre d'électeurs et de bulletins nuls dans une même circonscription pour les deux scrutins. Par exemple à Walikale (Est), il y a eu 28.110 électeurs de plus à la présidentielle par rapport aux législatives. Dans une circonscription de Kinshasa, le taux de bulletins nuls a été de 10% pour les législatives mais de 3,6% pour la présidentielle. Si pour la présidentielle les résultats ont été publiés par bureau de vote, cela n'a pas été le cas pour les législatives, ce qui a réduit la transparence dans le processus d'annonce des résultats et n'a pas donné la possibilité aux candidats et aux électeurs de vérifier la crédibilité des résultats, est-il ajouté. Compte tenu des circonstances et du temps qui s'est écoulé (depuis le vote et l'annonce des résultats), il est difficile et sans doute impossible, a la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ou tout autre organe, de reprendre entièrement les résultats dans l'espoir de produire un document plus fidèle de la volonté du peuple, estime le Centre Carter. La RDC est confrontée à un dilemme politique. Par définition, des résultats contestés sont le doute à un grand nombre peut-être la majorité du peuple, ajoute l'ONG. La mission d'observation de l'Union européenne, des missions nationales, dont celle de l'Eglise catholique, et plusieurs pays ont également annoncé les multiples irrégularités lors des scrutins, marqués aussi par des violences. La Cour suprême de justice (CSJ) examine actuellement plus de 500 recours en contestation des législatives et doit proclamer les résultats définitifs d'ici avril. Selon la CENI, les partisans de Kabila ont obtenu environ 340 des 500 sièges de l'Assemblée. Accusée de partialité par l'opposition, la CSJ avait validé en décembre la victoire des résultats contestés de la présidentielle donnés par la CENI. Le Centre Carter recommande un examen approfondi et une évaluation de l'ensemble du processus électoral (...) et notamment des examens transparents des résultats par bureau de vote, et autres informations clés. Un tel examen est essentiel pour préparer les élections futures, note l'ONG. La CENI a promis une évaluation globale du processus avant de donner un nouveau calendrier des élections, qui prévoyait initialement les provinciales le 25 mars, puis les sénatoriales le 4 juillet. La présidentielle a été officiellement remportée par le chef de l'Etat sortant Joseph Kabila. L'opposant Etienne Tshisekedi, classé deuxième, a rejeté les résultats et s'est autoproclamé président élu. Il a considéré les législatives comme nulles et les 41 députés élus de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), sont menacés d'exclusion par ce mouvement s'ils siègent à l'Assemblée.